

La Tribune

mercredi

SHERBROOKE
3 septembre 1997
88e ANNÉE - No 165
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes.

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

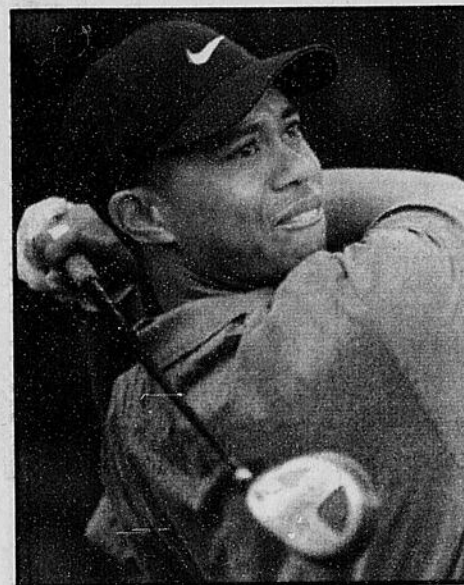
564-0999

**La rentrée
universitaire**



**Un accueil
très spécial pour
3500 nouveaux
étudiants (A2)**

Les sports



**Tiger Woods a déjà
conquis Montréal! (C1)**



**Le premier
choix
Pierre-Luc
Courchesne
en béquilles
(C3)**

Festival de folklore



**15 Roumains n'ont
pas pris l'avion
de retour (A2)**

Météo / A2

FRAIS
15
6h11 19h20
10 sept 16 sept 23 sept 01 oct

Opinions

**Encore et
toujours
la faille**

**- À lire en
page A6**



Les 7 paparazzi au banc des accusés

**Tous sont
inculpés pour
homicide
involontaire**

Paris (AP)

Le juge d'instruction parisien Hervé Stéphan, chargé de l'enquête sur l'accident qui a coûté la vie dimanche à la princesse Diana et à Dodi al-Fayed, a mis en examen hier les six paparazzi et le motard de presse interpellés après le drame.

Les sept prévenus entendus successivement par le juge, tous mis en examen pour homicides et blessures involontaires et non-assistance à personne en danger, ont été remis en liberté.

Nikola Arsov (Sipa) et Laslo Veres (indépendant) ont été relâchés sans condition. Jacques Langevin (Sygma), Stéphane Darmon (le pilote de la moto Gamma) et Serge Arnal (agence Stills) ont pour leur part été placés sous contrôle judiciaire, régime qui leur interdit de quitter le territoire français.

Christian Martinez (Angeli) et Romuald Rat (photographe Gamma) ont été soumis à un contrôle judiciaire plus sévère, qui prévoit l'interdiction de quitter le territoire français, le versement d'une caution de 100 000 FF (approximativement 25 000 \$ CAN) et l'interdiction d'exercer leur profession. Leur remise en liberté constitue néanmoins un désaveu du procureur de la République de Paris, qui avait pris à leur encontre des réquisitions écrites de placement en détention provisoire. Elles n'ont pas été suivies par le juge Stéphan.

Les mesures imposées par le juge à l'encontre des prévenus signifient qu'ils feront l'objet d'une enquête plus approfondie quant au rôle qu'ils ont joué dans l'accident ayant coûté la vie à Lady Di, Dodi al-Fayed et leur chauffeur. Toutefois, elles ne signifient pas nécessairement qu'ils seront formellement accusés d'un crime ou d'un autre.

De grave suspicions pèsent sur



Plus de 48 heures après le décès tragique de la princesse Diana, le peuple britannique reste en état de choc. Des milliers d'entre eux ont déposé des gerbes de fleurs devant Kensington Palace, la résidence officielle de la princesse à Londres.

- L'Angleterre continue de pleurer avec ferveur
- La presse britannique fera un examen de conscience
- Une terrible épreuve pour le prince héritier William (D12)

certain photographes. Selon les procès-verbaux établis dans les minutes qui ont suivi l'accident, dans la nuit de samedi à dimanche, ils auraient perturbé le travail des premiers fonctionnaires de police arrivés sur place.

Romuald Rat est en particulier suspecté d'avoir touché la princesse Diana emprisonnée dans la carcasse. Selon son avocat, Me Philippe Bena-

mou, le photographe aurait pris le pouls de Lady Di.

Dans l'après-midi, Me William Bourdon, l'avocat de l'un des photographes, Nikola Arsov, avait dénoncé «une justice spectacle, une justice Quai d'Orsay». «J'attends rapidement un non-lieu», avait-il ajouté.

L'information judiciaire a été ouverte par le Parquet de Paris pour «homicides et blessures involontai-

res, et non-assistance à personne en danger», délits passibles d'une peine maximale de cinq ans d'emprisonnement et 500 000 FF (approximativement 125 000 \$ CAN) d'amende.

Une contre-expertise du sang du chauffeur de la Mercedes a confirmé hier qu'il se trouvait en état d'ébriété, revoyant à la hausse son taux d'alcoolémie, qui aurait été de 1,87 gramme par litre de sang, et non pas de 1,75.

«Il en faudrait plus que ça pour m'abattre»

**Victime d'un incendie criminel à Magog, le propriétaire
d'un atelier de lettrage est prêt à repartir à neuf**

Gilles DALLAIRE

Magog

«Une épreuve comme celle-là, ça vous donne tout un coup de massue sur la tête mais il en faudrait beaucoup plus que ça pour m'abattre.»

Daniel Fontaine se considère tout de même chanceux car il a de bonnes assurances. Un incendie allumé par une main criminelle, dans la nuit de dimanche à lundi, a détruit l'immeuble situé au 1884, rue Sherbrooke, à Magog, qui abritait notamment son atelier de conception et de lettrage d'enseignes depuis 1982.

«Mes équipements étaient assurés adéquatement, d'après moi. Je vais sans doute perdre plusieurs milliers de dollars mais je ne perdrai

pas tout», a-t-il révélé hier après-midi, alors qu'il se trouvait en compagnie de l'expert en sinistres Jean Gagné et d'un de ses deux employés.

«Dès que mon assureur constatera que je n'ai rien à voir avec l'incendie et qu'il me confirmera qu'il m'indemnise, j'achète de nouveaux équipements et je me remets au boulot avec ma petite équipe. Il y a un fournisseur qui attend seulement un coup de fil pour me livrer les équipements neufs que j'ai réservés. Quant à mes deux employés, ils sont prêts à rentrer au travail dès que je leur ferai signe», a-t-il ajouté.

Il a souligné que l'incendie n'a pas paralysé sa petite entreprise, que les commandes continuent à entrer, qu'il confie l'exécution des tâches les plus urgentes à des concurrents, qu'il demande aux clients

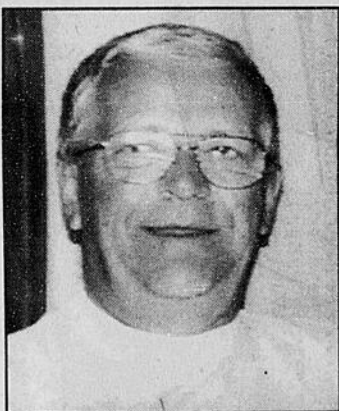
qui ne sont pas trop pressés de faire montre d'un peu de patience et que des équipements prêtés par le propriétaire d'un atelier des environs de Montréal arriveront aujourd'hui.

Encore après-midi, il ne savait pas encore où il installera son atelier.

Tout en concédant que la perte d'équipements et de matériaux d'une valeur d'un peu plus de 100 000 \$ est un coup dur à encaisser, Daniel Fontaine a avoué qu'il serait encore plus ébranlé s'il apprenait que les disques durs de ses trois ordinateurs n'ont pas résisté à la chaleur.

«Il y a 15 ans de travail emmagasinés sur ces disques», a-t-il expliqué avant de confier qu'en attendant de savoir ce qu'il en est advenu, il croise les doigts.

Traces d'accélération (A4)



**Le présumé
meurtrier de Bury
repêché dans
le fleuve (A3)**

Victoriaville

**Un employé de
la SAQ fracasse
une centaine de
bouteilles et tente
de mettre le feu (A7)**

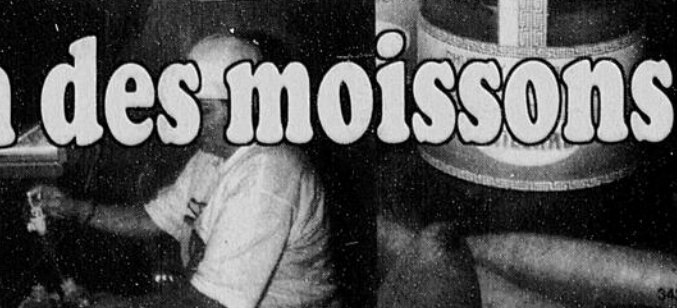
**À NE PAS MANQUER
DEMAIN**

SPECIAL AGROALIMENTAIRE 1997

Célébration des moissons

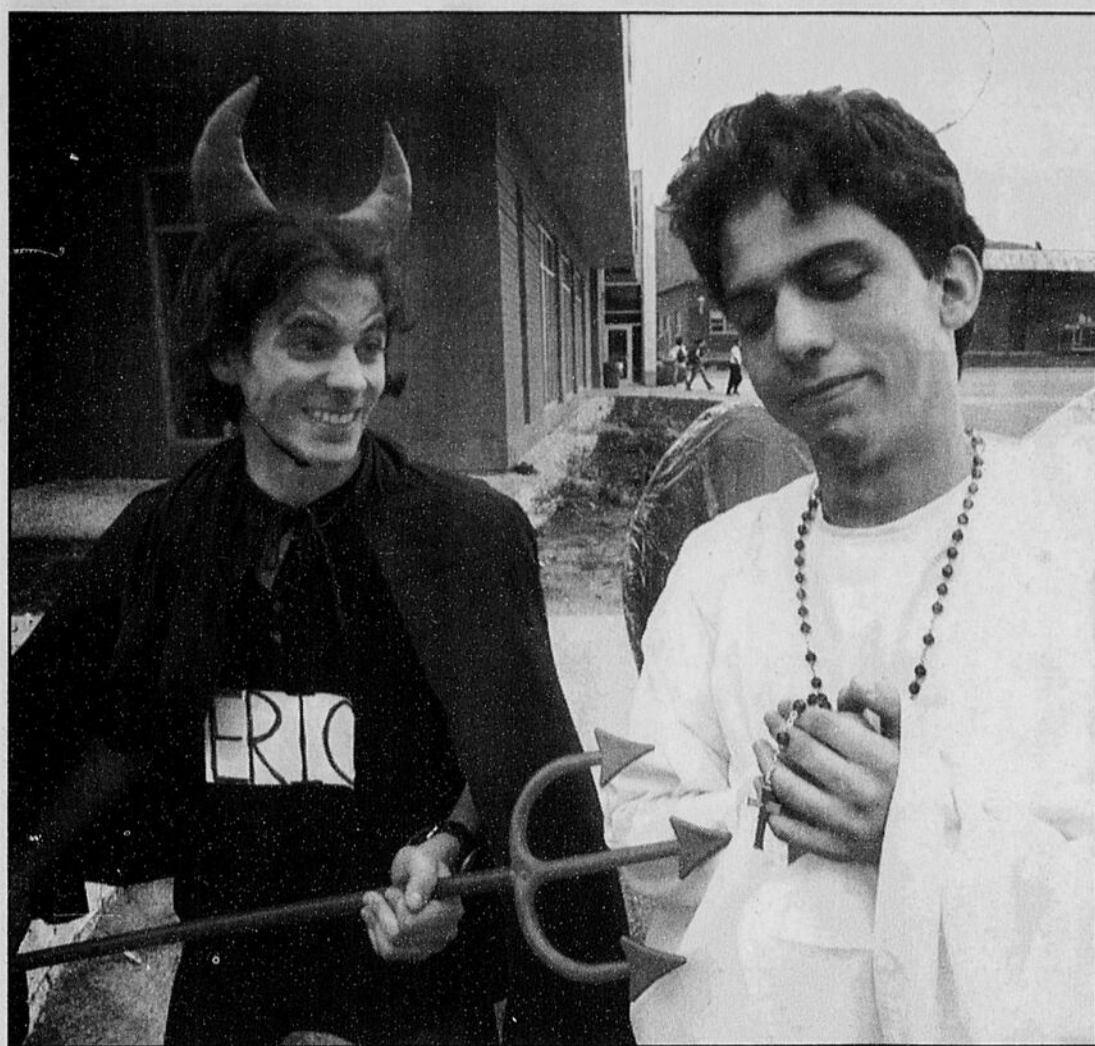
pages spéciales

**LaTribune
PUBLIREPORTAGE**



Anges et démons pactisent sur le campus

□ C'est la période d'initiation pour 3500 jeunes qui se frottent à la vie universitaire pour la première fois



Démoniaque, Eric Pomerleau, et angélique, Dominic Bédard, jouaient le jeu hier, à la rentrée universitaire. Ils n'étaient pas inquiets, mais ils soupçonnaient que l'aventure de l'initiation allait se corser aujourd'hui.

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Hier, 13 heures, sur le campus de l'Université de Sherbrooke, on pouvait voir déferler des flots d'étudiants déguisés, beurrés, vêtements délabrés, tandis que çà et là d'autres en tenues non moins frappantes apparaissaient, anges, démons ou autres êtres bizarroïdes.

Dominic Bédard, de Sherbrooke, déguisé en parfait petit ange, et Eric Pomerleau, de Magog, en démon, faisaient leur entrée en économie, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines.

On leur avait demandé par lettre de se déguiser en ange et en démon et d'apporter des oeufs, de la nourriture de bébé, une banane et de la bière. «On sait que la bière, ce n'est pas pour nous», déclare Dominic Bédard, sans trop savoir ce qui l'attend aujourd'hui, le véritable jour de l'initiation. «On n'est pas inquiets, mais on s'attend à quelque chose de salissant.»

Eric Pomerleau note qu'il a accepté volontiers de jouer le jeu. «On a reçu une lettre du comité d'accueil par l'intermédiaire de l'Université, dans laquelle on nous dit qu'on peut refuser de participer à l'initiation. On nous dit aussi qu'on ne peut nous soumettre à des choses dégradantes, sexistes ou racistes.»

Les deux jeunes hommes devaient défrayer des frais de 10 \$ pour l'accueil, acheter la bière et la nourriture exigée, mais Eric dit que le costume ne lui a rien coûté. «J'ai emprunté ou fait ce que je porte.»

Pour sa part, Dominic estime qu'il lui a coûté la même chose, plus environ 20 \$ pour le costume.

Mise à part l'initiation, la rentrée signifie d'abord pour Dominic «qu'on est mieux en vacances!» Il imagine que les études universitaires ressemblent un peu aux études collégiales. «On est aussi libres qu'au collégial. La différence, c'est qu'il y a du monde qui vient de partout.»

La première chose qui a frappé Eric hier ma-

tin, c'est le refoulement de la circulation jusque sur le boulevard Université, très loin. «Mais on nous a dit que c'est comme ça à tous les débuts d'année.»

9000 étudiants

A compter d'aujourd'hui, quelque 9000 étudiants vont circuler parmi les stands installés pour eux, au cours des trois prochains jours au Pavillon Université. De 10 heures à 20 heures, mercredi et jeudi, de 10 à 13 heures vendredi, ils retrouveront sous un même toit tous les services qui leur faciliteront les nombreuses formalités d'une Rentrée en pays de connaissance.

En effet, encore cette année, l'Université a conservé ce même thème pour souhaiter la bienvenue à quelque 3500 nouveaux étudiants à temps complet qui commencent leurs études universitaires cet automne.

D'ici vendredi, une trentaine de stands offriront des services essentiels à la vie étudiante, comme l'émission de la carte étudiante et du certificat de prêt, le paiement des frais de scolarité, l'obtention du code de lecture optique de la Bibliothèque, les vignettes et les passeports du Centre culturel et du Centre sportif et ainsi de suite. D'autres stands fourniront des renseignements sur la santé, l'orientation, les associations étudiantes, la Coop, les concessionnaires et encore. De plus, la Ville de Sherbrooke, la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke et Bell seront aussi sur place pour faire connaître leurs services.

Cette année, un événement spécial marquera la rentrée. On a convenu de l'appeler le 4e cycle de l'Université de Sherbrooke. Il s'agit d'un défi cycliste Longueuil-Sherbrooke. Tous les membres de la communauté universitaire et le grand public sont invités à participer, seuls ou en équipe, à ce défi, qui reliera deux des campus de l'Université le dimanche 14 septembre. Les profits du 4e cycle de l'Université de Sherbrooke seront versés à la Fondation Athlétas, qui voit au développement du sport universitaire sherbrookoïse.

15 folkloristes roumains se terrent en sol canadien

Catherine PAGE
Drummondville

Quinze Roumains ne sont jamais retournés dans leur pays après le Festival du folklore de Drummondville et vivent toujours clandestinement quelque part au Canada.

Même si la direction du Festival refuse toujours de parler des «défections», la directrice des relations inter-

nationales du festival, Micheline Genest, a finalement confirmé hier les rumeurs qui circulaient à cet effet.

Dix-sept des 35 membres de la troupe roumaine «Porolisum» n'ont pas pris l'avion du retour, le 15 juillet dernier, au lendemain de la fermeture du Festival mondial de folklore de Drummondville. Ils ont pris la décision de demeurer en sol canadien. Depuis ce temps, deux danseuses roumaines ont cependant regagné leur pays. Les autres seraient quelque part dans un grand centre urbain.

Précautions prises

Le festival avait pourtant effectué plusieurs démarches afin d'éviter cette situation, précise Mme Genest. «En 1993, 12 membres d'une autre troupe roumaine étaient demeurés ici, après le festival.» En 1995, une douzaine de folkloristes de la troupe de Moldavie n'étaient pas du voyage de retour et leur demande de visas passait également par la capitale roumaine, Bucarest.

Lors d'un séjour que Mme Genest a effectué en Roumanie, en août 1996, elle en a profité pour rencontrer le conseiller en immigration et l'ambassadeur du Canada, afin de discuter de la venue d'une troupe roumaine lors de la 16e édition.

Le festival a donc sélectionné, sur les conseils des autorités roumaines, une troupe soutenue par le ministère roumain de la Culture. Les artistes ont dû se soumettre à des entrevues individuelles effectuées à Bucarest par Immigration Canada. «Depuis sept ans dans mes fonctions, c'est une des rares fois que cette demande d'entrevue survenait», explique Micheline Genest.

A leur arrivée à Drummondville, les dirigeants de la troupe ont gardé les passeports des folkloristes afin de s'assurer que leur engagement face au festival soit rempli. Mais une fois les



15 membres de la troupe roumaine «Porolisum» ne sont jamais retournés dans leur pays. Il est déjà arrivé dans le passé que des folkloristes des pays de l'Est aient pris la décision de demeurer au Canada, notamment des Polonais, des Russes, des Moldaves et à deux reprises des Roumains.

festivités terminées, 17 d'entre eux se sont évaporés dans la nature, ils ont probablement pris la direction de Montréal.

«Malgré toutes les précautions, on ne peut pas les empêcher une fois ici de rencontrer leurs compatriotes. Les Roumains se sont rendus à Montréal pendant le festival, mais de toute façon, des membres des deux communautés roumaines de Montréal seraient venus les voir.»

«Nous ne pouvons pas leur imposer, les forcer à retourner. S'ils demeurent ici c'est leur choix», continue Micheline Genest.

La conséquence directe de cette situation sera que le Festival Mondial attendra quatre ou cinq ans avant d'inviter un autre groupe roumain car les demandes de visas seront sans doute refusées. «Le Festival ne veut pas être perçu comme une façon de faire passer des immigrants», poursuit Mme Genest.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 97-09-02
7 11 12 25 30
31 34 37 40 41
49 52 53 54 56
57 64 67 68 70

Quinté
Tirage du 97-09-02
3 4
984 7395

Extra
Tirage du 97-09-02
NUMÉRO: 742960

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

LaTribune 564-5450
...une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	VENDREDI	SAMEDI
15 PRÉC. 70	8 PRÉC. 70	17 8 PRÉC. 40	18 9 PRÉC. 20	20 9 PRÉC. 0

QUÉBEC

Chicoutimi	Plu	15/7	Québec	Ave	17/9
Gaspé	Var	17/5	Fimoussi	Ave	15/8
Iles-de-la-Mad.	Plu	19/13	St-Georges	Ave	17/9
La Grande	Var	10/5	Sept-Îles	Ave	15/6
Lac St-Jean	Plu	15/7	Trois-Rivières	Ave	16/8
Montréal	Ave	17/9	Val d'Or	Var	14/6

CANADA

Charlottetown	Plu	20/11	Régina	Var	25/10
Edmonton	Var	25/9	St-John's	Var	17/12
Fredericton	Plu	20/10	Toronto	Var	15/11
Halifax	Plu	20/12	Victoria	Sol	22/11
Ottawa	Ave	16/9	Winnipeg	Sol	23/9

LE MONDE

Athènes	Sol	27/21	Mexico City	Sol	26/11
Beijing	Sol	31/17	Moscou	Sol	12/4
Berlin	Nua	23/15	Paris	Enu	25/11
Hong Kong	Ave	31/26	Port-au-Prince	Ave	31/23
Lisbonne	Sol	29/18	Rome	Nua	29/16
Londres	Nua	22/15	Tokyo	Sol	31/24

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
60 30 20 15

USA

Boston	Nua	21/20	New York	Nua	23/18
Bridgeport	Nua	22/17	Plattsburg	Nua	17/13
Burlington	Nua	17/13	Portland	Var	21/14
Freeport	Var	33/26	Plattsburg	Nua	17/13
Freeport	Var	33/26	Orlando	Ora	32/23
Freeport	Var	33/26	Plattsburg	Nua	17/13
Freeport	Var	33/26	Tampa	Ora	32/24
Freeport	Var	33/26	Virginia Beach	Var	29/22
Freeport	Var	33/26	West Palm B	Var	33/26
Freeport	Var	33/26	Wildwood	Plu	24/21

DESTINATIONS SOLEIL

Atlanta City	Plu	24/21	Myrtle Beach	Sol	33/25
Cape Cod	Nua	21/20	Old Orchard	Var	21/14
Daytona Beach	Var	30/24	Orlando	Ora	32/23
Freeport	Var	33/26	Plattsburg	Nua	17/13
Freeport	Var	33/26	Tampa	Ora	32/24
Freeport	Var	33/26	Virginia Beach	Var	29/22
Freeport	Var	33/26	West Palm B	Var	33/26
Freeport	Var	33/26	Wildwood	Plu	24/21

HUMIDEX
15

© Services Commerciaux MM 1997

La Tribune des ados est de retour

NDLR: La Tribune des ados nous revient à compter de demain et tous les jeudis. Des élèves des écoles secondaires de la CSCS et des écoles privées mais aussi d'autres jeunes qui viendront nous expliquer et nous exprimer leur vécu et les expériences. Dès demain...



Deux de nos correspondants et correspondantes sont de l'école Le Ber. Ce sont Amélie Paquet (à gauche) et Cynthia Berger.

INDEX

Agro-alimentaire:.....C-6
Arts:.....C-7
Bandes dessinées:.....D-5
Branché sur le monde:.....B-11
Décès:.....D-8
Économie:.....B-4
Messier en liberté:.....D-2
Opinions:.....A-6
Petites annonces:.....D-3
Priorité emploi:.....B-1
Sports:.....C-1
Vivre:.....A-8

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 115 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 LaTribune

LaTribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente:.....3,51 \$
T.P.S.:.....25 \$
T.V.Q.:.....24 \$
Coût à l'abonné:.....4,00 \$

ABONNEMENTS
Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total	Abonnement par la poste: Territoire immédiat
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 5,56 \$ 91,16 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociaïra de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Le présumé meurtrier repêché dans le fleuve

□ La garde côtière retrouve le corps de Henri-Roland Roy, un sac de brique à la taille, à la hauteur de Saint-François-du-Lac

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Comme lui-même l'avait annoncé, comme tout semblait s'orienter vers ce geste sans retour, Henri-Roland Roy, le présumé meurtrier de Réal Corriveau, a finalement été repêché par la garde côtière, dans le fleuve Saint-Laurent, à Saint-François-du-Lac, lundi matin.

Selon toute vraisemblance, M. Roy s'est enlevé la vie. Quand il a alerté son fils, jeudi dernier, quelques heures après le meurtre de M. Corriveau qu'il lui a avoué, il avait mentionné qu'il allait mettre fin à ses jours.

Les policiers ont également retrouvé la fourgonnette Dodge Caravan de M. Roy, hier après-midi. Elle était stationnée dans la cour d'un restaurant, à Sorel, depuis jeudi croit-on. Une note explicative se trouvait dans le véhicule.

La nouvelle de la découverte de M. Roy et de son véhicule a été confirmée hier après les procédures d'identification, effectuées au Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal.

Au moment de la découverte, le corps flottait à la dérive, sur le fleuve Saint-Laurent; un sac rempli de briques était attaché à la ceinture de la victime.

M. Roy faisait l'objet d'un mandat d'arrestation émis dans les heures qui ont suivi le meurtre de Réal Corriveau, âgé de 68 ans, survenu à Bury, le jeudi 28 août dernier.

La victime possédait un petit domaine à Bury depuis plus de 30 ans. Retraité, il y écoulait les jours de la belle saison. Il était bien connu à Sherbrooke et dans la région pour ses talents au violon et à la guitare. Il avait même enseigné la musique durant de nombreuses années.

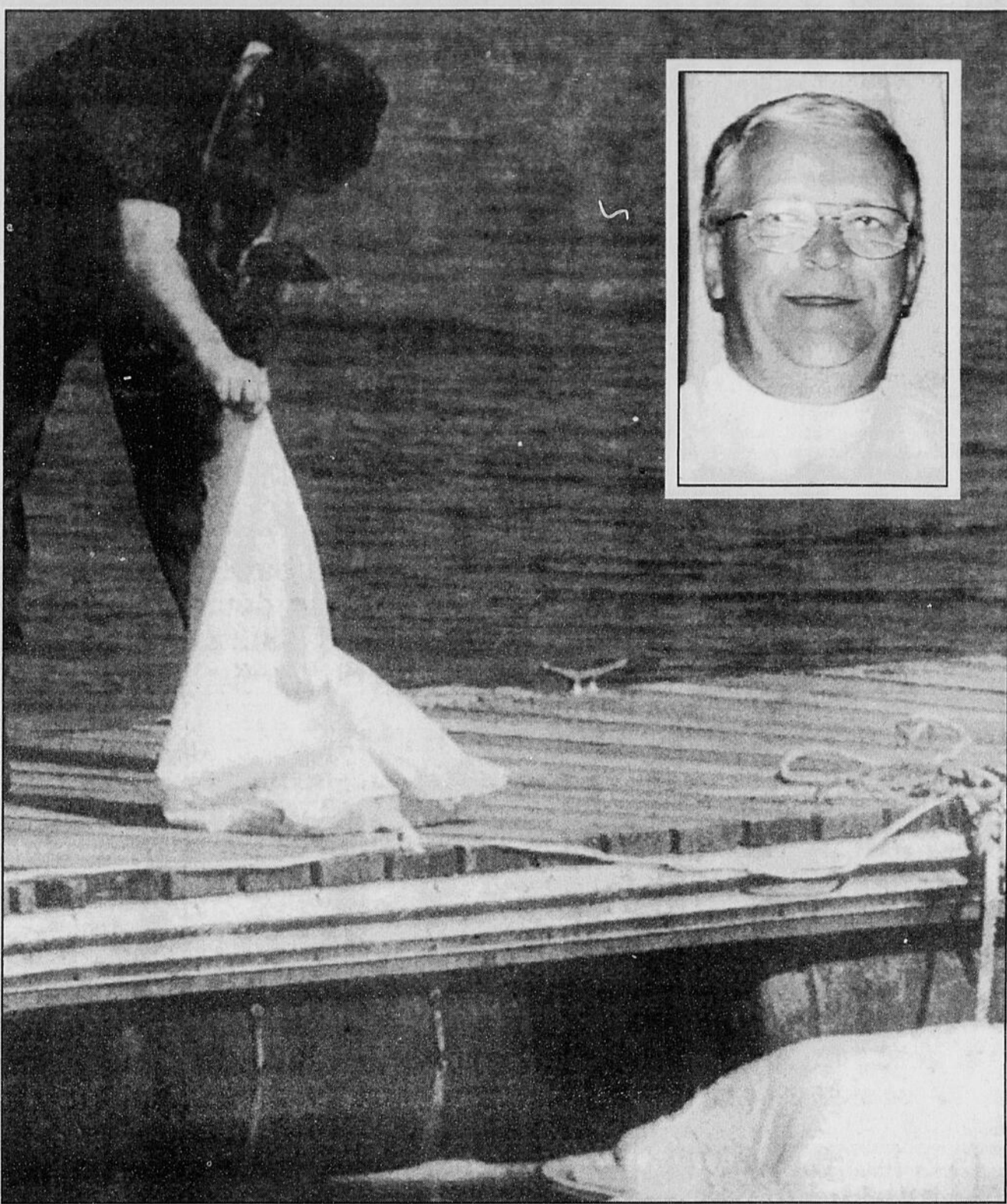
Un différend entre voisins

Son voisin immédiat, Henri-Roland Roy, avait acheté un terrain à Bury il y a quelques années, deux ans croit-on. Il aurait souhaité que M. Corriveau assume une partie des frais d'arpentage qu'il avait fait exécuter.

De cette situation serait né un différend qui a obsédé M. Roy au point de poser un geste extrême et fatal. M. Roy n'avait aucun antécédent judiciaire.

Le jeudi 29 août en après-midi, on découvre le corps sans vie de M. Corriveau, dans un fossé, route 214 et chemin Long Swamp, à Bury. On note une possible fracture à une jambe.

Selon l'état apparent de la victime, ses nombreux antécédents cardiaques



Un agent examine le sac de briques auquel s'était attaché Henri-Roland Roy (en médaillon) pour s'assurer de la réussite de son acte désespéré.

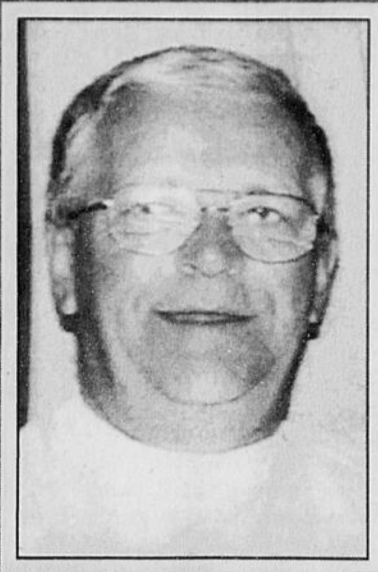


Photo Le Journal de Montréal

ponctués de plusieurs pontages, on en conclut à une mort naturelle. En toute fin d'après-midi, le dossier prend une tournure toute autre quand, à l'hôpital, on découvre sur le corps, au niveau du thorax, des traces de projectiles d'arme à feu de petit calibre.

Quelques minutes auparavant, le fils de M. Roy avait communiqué avec la Sûreté du Québec de Sainte-Julie pour narrer l'événement de Bury, les propos de M. Roy père et ses intentions suicidaires.

Le découvrage du corps de M. Roy a donc mis un terme à l'enquête entreprise par les membres du Bureau des crimes majeurs de la SQ de l'Estrie.

Une affaire plus compliquée

Si l'affaire de Bury était pour ainsi dire solutionnée au moment même où le drame a été confirmé, il en est toute autre du règlement de comptes dont a été victime Luc Morin, âgé de 42 ans, abattu alors qu'il se trouvait au volant de son véhicule, dans la nuit de jeudi à vendredi, le 30 août, chemins Felton et North Hatley, dans les limites de Roberge Forest.

Dans ces cas-là, à moins que la victime n'ait laissé un document explicatif au cas où il lui arriverait malheur, ou qu'elle n'ait confié à un ami ou un proche certaines appréhensions, il est extrêmement difficile pour les enquêteurs de remonter jusqu'à l'auteur de l'exécution, jusqu'aux auteurs devrait-on écrire car il faut un conducteur et un tireur pour doubler un véhicule en marche et faire feu.

La SQ de l'Estrie qui se retrouvait ainsi avec deux meurtres sur les bras en moins de 12 heures poursuit son travail d'investigation et de quête d'informations concernant la mort de M. Morin qui était domicilié à Lennoxville.

On a, avec raison, tracé un parallèle de similitudes entre le meurtre de Luc Morin et celui de Michel Mathieu, âgé de 40 ans, similitudes sur la façon dont les meurtriers ont procédé. Quant aux mobiles, il n'y a aucun lien à faire. M. Mathieu avait été tué chemin Venise, à Deauville, le 5 mars dernier.

Une semaine plus tard, un autre meurtre que l'on qualifie également de règlement de comptes avait coûté la vie à Sylvain Reed, âgé de 28 ans, découvert empaqueté à l'arrière d'un véhicule, autoroute 55, non loin de la bretelle d'accès pour Sainte-Catherine-de-Hatley.

Ces trois dossiers sont toujours sous enquête.

Philosophe cherche emploi...

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Brigitte Leduc est une philosophe qui se cherche un emploi.

Oui, philosophe! «Mais contrairement à ce que les gens peuvent penser, une philosophe peut faire autre chose qu'enseigner! Mais ma stratégie de recherche d'emploi est plus compliquée que celle d'un ingénieur-chimiste: je dois expliquer aux employeurs en quoi mes compétences peuvent leur être utiles», explique Mme Leduc, qui a séjourné neuf ans en France, où elle a complété un doctorat en philosophie.

«Il y a là un défi, convient-elle, on ne me dira pas qu'on a besoin de moi comme philosophe, mais pour mes compétences».

«Je pourrais être utile dans les communications ou en relations publiques, car en philosophie on apprend à s'exprimer, on possède aussi une culture générale, sans compter qu'on apprend à analyser et à synthétiser», souligne Brigitte Leduc.

Et en ce sens-là, la jeune femme accueille avec joie l'initiative de «Priorité-Emploi», que lance La Tribune ce matin, qu'elle voit comme un outil supplémentaire dans sa recherche d'un boulot.

«Cela s'intègre dans ma stratégie de

recherche d'emploi et c'est stimulant de se sentir dans ce type de partenariat, c'est un catalyseur», dit-elle.

Afin de faciliter les contacts entre chercheurs d'emplois et employeurs, La Tribune publie en effet ce matin - et tous les mercredis de septembre - «Priorité-emploi», un répertoire de plusieurs dizaines d'emplois.

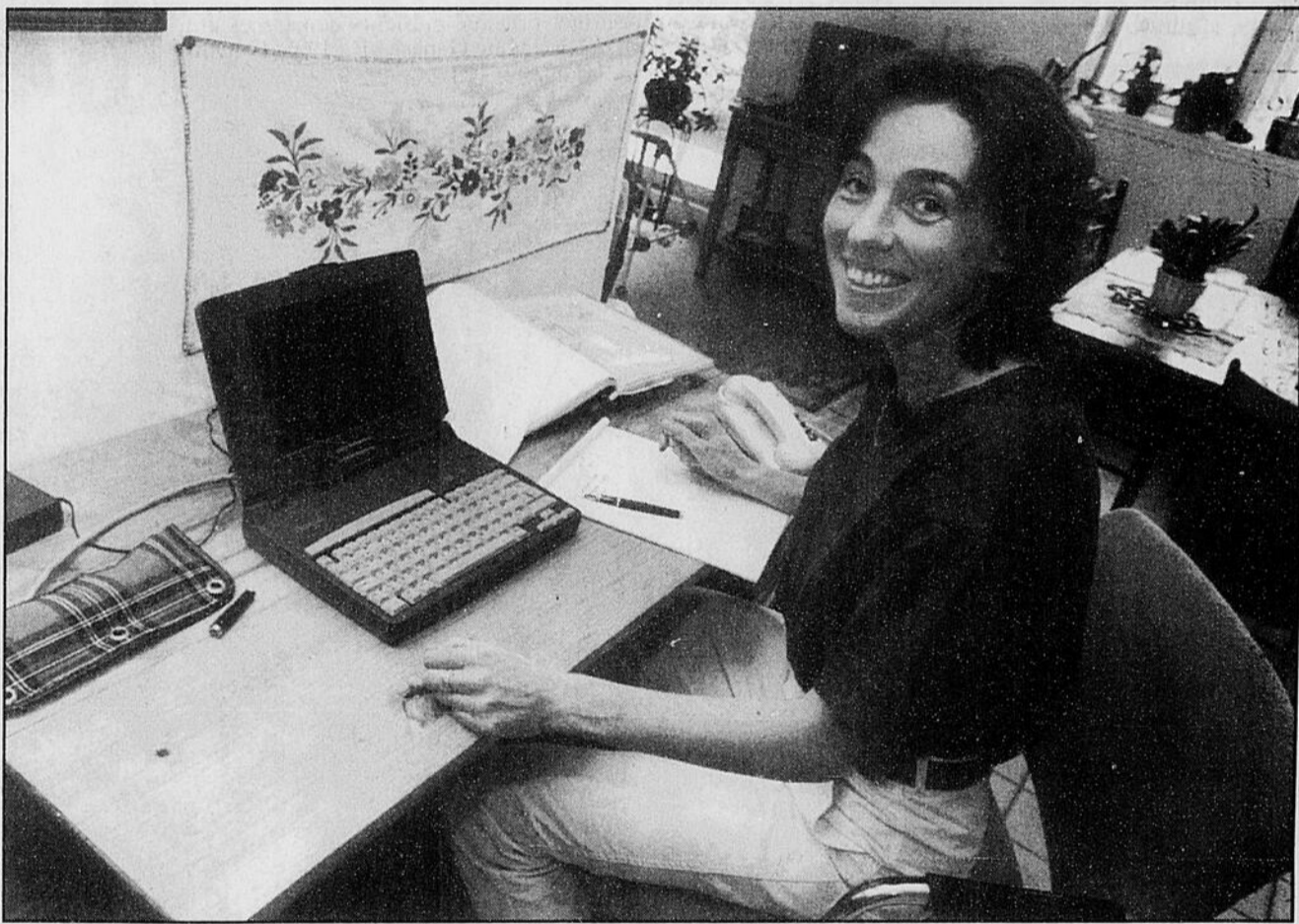
Un besoin sur le marché du travail

Et en cet âge qui ne jure que par la technologie, la performance et la rentabilité, Mme Leduc croit qu'une philosophe aurait beaucoup à apporter à une entreprise ou à une organisation.

«Il faut adapter son savoir à des demandes bien précises. Par exemple, je peux être une personne vers laquelle des individus, des groupes, ou des institutions se tournent pour faire de la recherche sur des thèmes pas évidents. On apprend à reformuler des idées, à animer, c'est toujours un travail d'écoute», illustre-t-elle.

Et selon elle, «c'est un besoin sur le marché du travail d'avoir des gens polyvalents, capables de s'intégrer, de prendre du recul et de gérer des situations humaines complexes. Et moi j'aime les gens!»

Avant d'entreprendre sa maîtrise et son doctorat en France, pour lesquels elle a bénéficié de bourses du fonds FCAR (fondés pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche), la



Imacom-Daguerre, Martin Blache

«Contrairement à ce que les gens peuvent penser, une philosophe peut faire autre chose qu'enseigner!», affirme Brigitte Leduc, qui accueille avec joie le répertoire Priorité Emploi, publié aujourd'hui dans La Tribune.

jeune femme de 33 ans a étudié en rédaction-recherche et en philosophie à l'Université de Sherbrooke.

Depuis son retour au pays, il y a un an, elle a notamment travaillé comme assistante de recherche au Centre de

recherche de l'Institut universitaire de gérontologie de Sherbrooke.

Lorsqu'on lui demande quels sont ses espoirs les plus chers, Brigitte Leduc répond qu'elle est ouverte à toutes les offres, pourvu que ce soit en com-

munications ou en relations publiques.

«Je sais qu'il y a de la place et de l'emploi pour une personne comme moi et c'est à moi d'expliquer que je suis la bonne personne», mentionne-t-elle.

Un autre projet de magasin à grande surface

□ «La Ville de Sherbrooke a en main une proposition pour un projet commercial de 5 millions \$», confirme le maire Perrault

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le secteur commercial a décidé de vent en poupe à Sherbrooke: après Sobey's, actuellement en construction, voilà qu'une firme de la région de Montréal, Construction Aviation, souhaite installer un magasin grande surface sur l'immense terrain situé à l'angle de l'autoroute 410 et de la rue King Ouest, voisin du Irving.

«La Ville de Sherbrooke a en main une proposition pour un projet commercial de cinq millions \$», confirme le maire Jean Perrault.

Ce dernier a ajouté que ce projet pourrait être mis en chantier durant l'été 1998 en vue d'une ouverture en 1999.

Le maire Perrault refuse cependant

de divulguer le type de commerce prévu à cet endroit, soulignant seulement que le développement commercial se porte bien à Sherbrooke.

Plusieurs grandes chaînes sont toujours absentes de Sherbrooke, qu'il s'agisse de Loblaw's, Réno-Dépôt ou Future Shop, par exemple.

Selon les informations transmises hier soir au conseil municipal, Construction Aviation offre deux millions \$ pour ce terrain de 56 000 mètres carrés (600 000 pieds carrés), propriété de la Ville, et se donne 75 jours pour procéder aux études de sol.

Si tout va bien, l'acte de vente pourrait être signé en décembre.

Il s'agit du second projet de mise en valeur de ce terrain à être soumis à la Ville en quelques mois, après celui présenté en décembre dernier par les hommes d'affaires sherbrookoïses Alain Had-

dad et Pierre Bolduc, qui voulaient y construire des magasins de 3000 à 6000 mètres carrés chacun dès 1998.

Ceux-ci ont cependant retiré leur option sur ce terrain en juin dernier, faute d'avoir pu s'entendre avec la Ville sur le nombre de voies d'accès pour les véhicules.

Un deuxième refus pour Haddad et Bolduc

Incidemment, ces deux hommes d'affaires ont essayé hier soir un autre refus de la Ville, cette fois pour un projet commercial à l'angle de la rue McCrea et du boulevard de Portland.

Sur recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil municipal a en effet bloqué l'aménagement au zonage réclamé par ceux-ci. Un premier refus leur avait été signifié en juillet.

«C'est refusé pour une deuxième fois parce qu'on considère qu'il y a suffisamment de grandes surfaces dans ce secteur-là», a fait valoir le maire Perrault, au sujet de cet investissement de trois millions \$.

Curieusement, le document du CCU soumis au conseil municipal hier soir ne fait état que de problèmes de voies d'accès pour motiver son refus.

Invité à dire s'il ne craignait pas que Sherbrooke se prive ainsi de nombreux nouveaux emplois, le maire a répondu: «Oui et non. Je présume que vous vous rappelez les discussions sur Sobey's».

Il a également fait valoir qu'en vertu de son plan d'urbanisme, Sherbrooke offre d'autres terrains pour des commerces de grande surface.

Les marchands d'alimentation de Sherbrooke avaient tenté sans succès, en décembre dernier, de bloquer l'arrivée d'un magasin d'alimentation So-

beys, angle King Ouest et Comtois, craignant que ce concurrent ferait diminuer leur chiffre d'affaires et engendrerait au mieux un déplacement des em-

placements. D'autre part, le rejet du projet de MM. Haddad et Bolduc constitue le second projet commercial d'envergure à être refusé dans le secteur du boulevard de Portland au cours des dernières semaines.

Le conseil municipal a en effet bloqué il y a deux semaines un projet de relocalisation du magasin Canadian Tire de la rue King Ouest, qui aurait représenté lui aussi un investissement de plusieurs millions \$.

Dans ce dernier cas, Marcel Adams, le président l'entreprise propriétaire des terrains, Développement Iberville, a fait part de son intention de s'adresser au ministère des Affaires municipa-

Les deux pêcheurs conscients qu'ils l'ont échappé belle!



MARCEL NADEAU

La direction de N.V. Cloutier est fière d'annoncer la nomination de **Marcel Nadeau** à titre de représentant. Fort de ses nombreuses années d'expérience dans la vente, M. Nadeau invite ses clients et amis à venir le rencontrer chez N.V. Cloutier au 2550, rue King Ouest, Sherbrooke.

346-3911

N.V. CLOUTIER INC.
SHERBROOKE

34493

□ Leur chaloupe emboutie par une puissante embarcation

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Conscients de l'avoir échappé belle, les deux jeunes pêcheurs du lac Aylmer sont retournés à leurs occupations habituelles, hier.

Danny Fortin, âgé de 19 ans et Mathieu Grenon, âgé de 18 ans, tous deux de la région de Lachenaie, se trouvaient dans la chaloupe qui a été emboutie, dimanche après-midi, par un bateau Princecraft de 115 forces, piloté par un adolescent de 15 ans, sur le lac Aylmer, non loin de Beaulac.

Visite chez la grand-mère

Les deux pêcheurs se trouvaient en visite chez la grand-mère de Danny Fortin. «C'est une excursion de pêche qu'ils font une fois par année» a expliqué Mme France Lefebvre, la mère de Mathieu.

Elle reconnaît que Danny et

Mathieu, deux copains d'enfance, l'ont échappé belle. «Ils auraient pu y rester ou subir des blessures irréparables; la chaloupe est une perte totale» a-t-elle mentionné «c'est toute une mésaventure qu'ils ont vécue!».

Quatre passagers

Dans le bateau de 115 forces, prenaient place quatre personnes dont le jeune pilote de 15 ans. Le bateau tirait une skieuse, la soeur de l'adolescent de 15 ans.

Une manoeuvre que l'on s'explique mal, d'autant plus qu'ils étaient quatre dans le bateau tirant la skieuse, a mené le yacht contre la chaloupe.

«Mathieu a eu juste le temps de se lancer à l'eau c'est pourquoi il n'a pas été blessé quant à Danny, il a subi des blessures aux bras et à une jambe.»

Les blessures ont nécessité une visite à l'hôpital de Thetford-Mines pour examens et

traitements. Les deux pêcheurs ont regagné la région de Lachenaie tard, le même soir.

Pilote secouru

Une fois l'accident survenu, les deux naufragés ont demandé de l'aide au jeune pilote. Sans doute bouleversé par l'accident, il s'est plutôt assis au fond du bateau et il n'a pas bougé. Ses autres compagnons ont porté secours aux deux pêcheurs et les ont ramenés sur la rive.

La Sûreté du Québec de Weedon analysera le dossier afin de voir si un ou des constats d'infraction relativement à la Loi de la marine marchande doivent être rédigés contre le jeune pilote du bateau.

Un tel incident, heureusement sans conséquences graves, demeure un excellent rappel à la prudence pour tous les plaisanciers même si la saison touche à sa toute fin.

Un liquide inflammable utilisé pour allumer l'incendie à Magog

Gilles DALLAIRE

Magog

L'incorin qui, durant la nuit de dimanche à lundi, a allumé l'incendie qui a détruit un immeuble abritant un atelier de lettrage d'enseignes, un magasin de meubles d'occasion et un logement situé au 1884, rue Sherbrooke, à Magog, a utilisé de l'essence ou une autre substance aussi volatile pour mettre le feu.

Analyse

C'est ce qu'a révélé hier une analyse de débris prélevés à l'endroit où, de toute évidence, les flammes qui ont causé des pertes évaluées à plus de 300 000 \$ et sont venues près de causer la mort des deux personnes âgées qui occupaient le logement ont pris naissance.

L'enquête entreprise lundi par Police Memphrémagog et dirigée depuis hier par le détective Daniel Labranche n'a pas encore permis de pointer un suspect du doigt.

Un grain de sel

Le détective Labranche paraît prendre avec un très gros grain de sel, une information diffusée par une station radiophonique de Sherbrooke, qui laissait entendre qu'il pourrait y avoir un lien entre l'incendie et les relations supposément difficiles que le propriétaire de l'immeuble aurait entretenues avec un locataire ou un ancien partenaire.

«Je n'écarte aucune hypothèse mais les informations que j'ai recueillies jusqu'à présent ne m'orientent pas dans cette direction», a-t-il commenté hier tout en refusant de dire s'il a un suspect dans sa mire.

FAITS DIVERS

Criminelle, cette main... à la pâte

Sherbrooke - Les pompiers de Sherbrooke sont intervenus durant près de trois heures hier, soit entre 1 h 53 et 4 h 52, Terrasse CP, près du pont noir, sur le plateau Belvédère, à Sherbrooke, pour un wagon en feu.

Il semble qu'un ou des individus aient mis le feu au centre d'un wagon, propriété des Chemins de fer Québec-Sud. Le wagon contenait de la pâte à papier.

On a eu recours à un opérateur de pelle mécanique pour vider le wagon et étendre la pâte à l'extérieur pour en faciliter l'extinction.

Même s'ils sont plus espacés dans le temps, actes de vandalisme et vols continuent de se produire dans ce secteur de la ville, plutôt isolé des maisons d'habitation.

Aucun montant de dommages n'a été précisé tant pour la valeur de la pâte à papier que pour le wagon.

Chauffeur suspect en fuite

Rock Forest - Les policiers de la Sûreté municipale de Rock Forest, aidés de leurs collègues de Métro Police Ascot-Lennoxville à cause de la proximité des territoires, se sont affairés en fin d'après-midi, hier, à retracer un homme qui était au volant d'un véhicule volé.

Il convient de préciser que les patrouilleurs forestois, lors d'une vérification de routine, chemins Felton et North Hatley, vers 15 h 15, ont intercepté un véhicule rapporté volé à Granby.

Le conducteur a préféré prendre la poudre d'escampette à pied, abandonnant sa passagère aux mains des policiers.

On croit que c'est une question de temps avant que l'on ne retrace le suspect.

Le véhicule appartient à un résident de Saint-Pie-de-Bagot; il a été volé à Granby.

Pris la main... sur le contenant

Saint-Élie-d'Orford - En panne d'essence, des jeunes n'ont pas trouvé mieux que de perpétrer une introduction par effraction dans le commerce Centre de mécanique Poisson, 643 rue Trépanier, à Saint-Élie-d'Orford, vers deux heures de la nuit, hier.

L'alerte a été donnée aux patrouilleurs municipaux des Services de protection de la communauté de Sherbrooke avec le déclenchement d'un système antivol.

En moins de deux, les policiers sont arrivés dans le secteur pour repérer presque aussitôt un véhicule avec quatre jeunes.

L'un des jeunes avait un contenant à essence entre les mains et en vidait le contenu dans le réservoir du véhicule.

On a simplement expliqué aux policiers qu'il s'agissait d'une panne d'essence et qu'on y remédiait... en omettant toutefois l'endroit où l'on s'était procuré le carburant en question.

L'alarme, les traces d'effraction au commerce, le pantalon mouillé d'un des suspects, bref plusieurs éléments indiquaient que le quatuor était mûr pour une balade au quartier général, rue Marquette, à Sherbrooke.

Les jeunes étaient de Rock Forest, Deauville et Sherbrooke. Trois gars, âgés de 19 et de 17 ans et une fille, âgée de 15 ans.

Les parents des trois personnes mineures ont été invités à venir chercher leur progéniture au quartier général alors que le jeune adulte a été confiné derrière les barreaux.

Toujours dans un état sérieux

Sherbrooke - Les deux occupants de l'automobile, impliquée dans un accident avec un camion, lundi, à Waterville, intersection des routes 108 ouest et 143, reposent toujours dans un état jugé sérieux à l'hôpital.

Éric Paul, âgé de 28 ans et Mélanie Barretta, tous deux de la région de Montréal, ont écopé divers traumatismes — davantage pour le conducteur — mais déjà lundi soir, les autorités médicales avaient confiance que les blessés s'en sortiraient.

Avisés en premier de l'accident et de sa gravité, les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville sont intervenus dans l'attente des premiers répondants et de leurs collègues-agents de la Sûreté du Québec; il s'agit d'une collaboration à laquelle on assiste souvent entre divers corps policiers, peu importe les secteurs et la nature des corps policiers.

Onze minutes après avoir été rejoints, les policiers de la SO arrivaient sur la scène.

Et deux ordinateurs de plus...

Sherbrooke - Quand il ne s'agit pas de vols de véhicule, enregistrés quotidiennement ou peu s'en faut, il est question d'ordinateurs et de composants volés.

Dans les dernières heures du long congé de la Fête du travail, les policiers municipaux de Sherbrooke ont rédigé deux plaintes de vol avec effraction, l'un à l'Imprimerie Prince, rues Saint-Denis et Roy, dans le quartier Ouest de Sherbrooke et l'autre dans un immeuble à logements, rue Victoria, dans le quartier Nord de la ville.

Après avoir forcé une fenêtre à l'arrière de l'imprimerie, un ou des voleurs sont entrés dans les locaux pour s'emparer de l'ordinateur et de deux horloges.

On estime la valeur des biens volés à quelque 1500 \$.

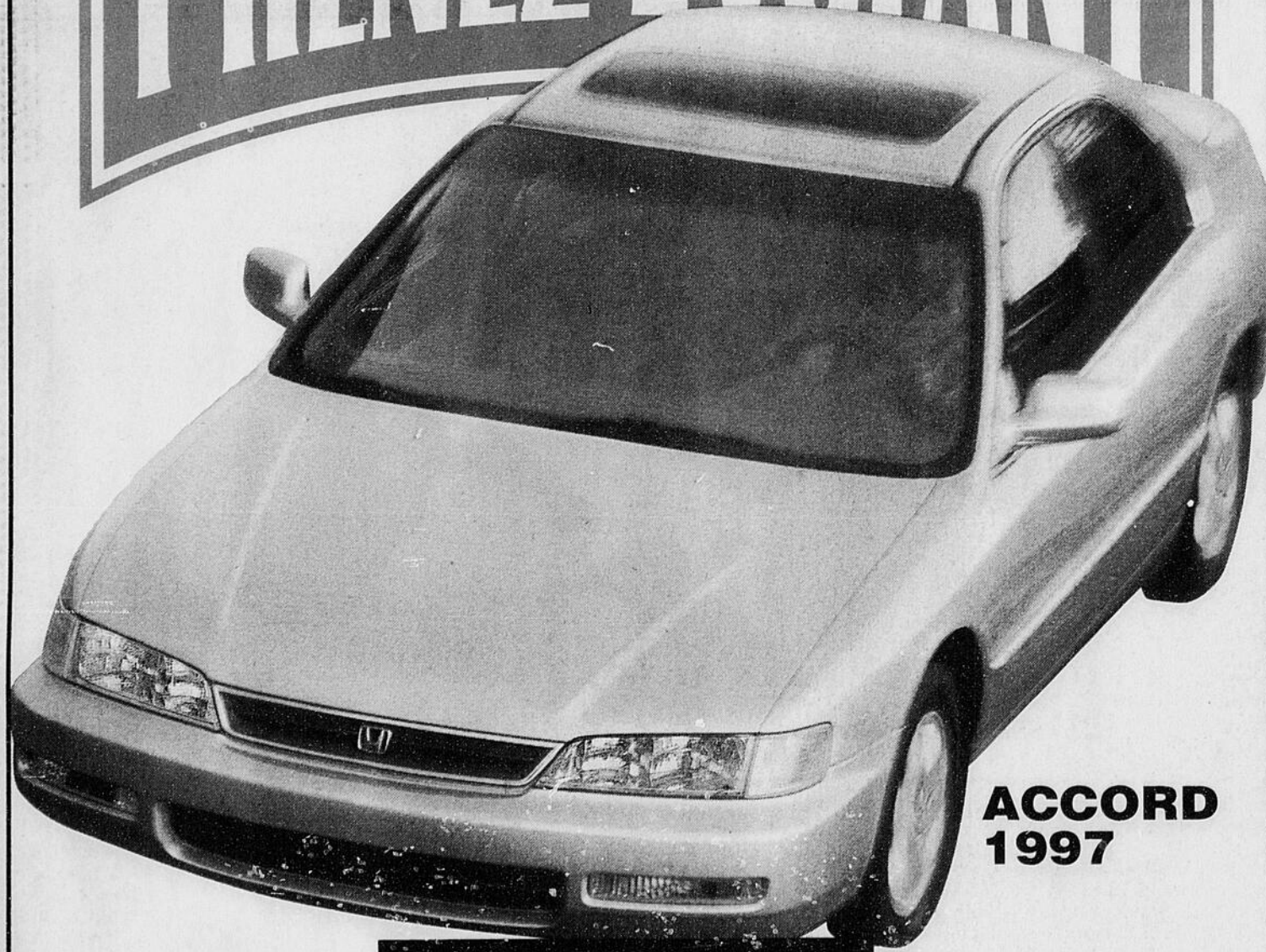
Par ailleurs dans un logement, rue Victoria, dont les occupants s'étaient absentés pour une journée, des cambrioleurs ont jeté leur dévolu sur un ordinateur, ses composants, un téléviseur et un télécopieur.

Le montant du vol approcherait les 6000 \$. Les voleurs ont pénétré dans le logement en passant par la fenêtre de la salle de bain. Il s'agirait du troisième vol avec effraction commis dans le même logement mais de la première expérience pour les actuels occupants.

HONDA

L'ÉVÉNEMENT

PRENEZ L'VOLANT



**ACCORD
1997**

OFFRE DE FINANCEMENT DE

3,8%*
TERMES
DE 24 À
60 MOIS

SUR TOUTES LES
ACCORD 1997 NEUVES

OFFRE
D'UNE DURÉE LIMITÉE

*Offre de financement d'achat faite par Honda Canada Finance Inc. Programme de financement à 3,8% portant sur toutes les Accord 1997 neuves pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 20 000 \$ au taux annuel de 3,8% = 449,79 \$ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 589,92 \$. Coût total : 21 589,92 \$. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

HONDA
L'ÉVÉNEMENT

PRENEZ L'VOLANT

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

N80637

La liste des patients qui attendent une chirurgie s'allonge en cette fin d'été

Le CUSE ne crie pas à la catastrophe

François GOUGEON
Sherbrooke

Le manque d'anesthésistes et les vacances estivales sont principalement en cause dans l'augmentation de la liste d'attente en chirurgie au CUSE, où le dernier décompte fait état de 4100 cas.

Tant selon la direction de l'établissement que la Régie régionale de l'Estrie, cette liste était

moins longue cette année que l'an dernier avant les vacances: 4316 patients en attente de chirurgie en juin 1996 contre 3746 en juin dernier.

En outre, à la fin de l'année 1996-97 (l'année dans les hôpitaux se terminant en avril), le CUSE avait pratiqué 700 chirurgies de plus que l'année précédente et ce, dans tous les domaines. Il est vrai que le recours toujours plus marqué à la chirurgie d'un jour y fait pour beaucoup.

Mais quant à l'augmentation de la liste et du délai d'attente à ce moment-ci par rapport à juin

dernier, les responsables l'attribuent aux vacances et au manque d'anesthésistes. «Mais comme nous sommes en recrutement et que deux anesthésistes vont commencer bientôt, alors les chirurgiens vont pouvoir passer plus de patients. Car malgré la fermeture du site King, nous avons les infrastructures pour traiter plus de cas», a indiqué Ginette Grégoire, responsable des communications au CUSE.

Dans le secteur plus spécifique de l'orthopédie, le CUSE travaille également à remplacer deux spécialistes de ce domaine qui ont quitté ces derniers temps. Quand ceux-ci seront trouvés, on s'attend à ce que le délai d'attente revienne de 15

à 12 mois; ce qui est jugé «normal» dans les cas électifs dont la santé du patient ne risque pas d'être altérée davantage à l'intérieur de ce délai.

Du côté de la Régie régionale, Lise Lapointe, chef de service en santé physique, analyse que la situation n'a rien de catastrophique. «C'est sûr que le manque de certains spécialistes (anesthésistes et orthopédistes) n'aide pas. Mais avec le recrutement en cours, ça devrait améliorer la situation. Et quant au fait que la liste d'attente vient d'augmenter par rapport à juin dernier c'est normal à cause des vacances. Même des patients avec des cas non urgents préfèrent éviter d'être opérés à l'été», a commenté Mme Lapointe.

Il paie ses dettes d'un seul coup

Sherbrooke

Dans le cadre d'une mise à jour avec la justice, Steve James, âgé de 29 ans, a encouru hier une peine de 12 mois consécutifs de détention avec une mise à l'épreuve pendant deux ans.

Cette condamnation lui a été imposée par le juge Gabriel Lassonde la Cour du Québec, à Sherbrooke. Hypothéqué d'antécédents judiciaires, James avait comparu sur mandat à la suite de son interpellation, samedi.

Il s'est reconnu coupable du vol d'une fourgonnette le 4 mai 1996, conduite dangereuse en ébriété causant des blessures le 1er septembre suivant, liberté illégale entre le 30 janvier et 12 février ainsi que menaces de mort le 30 août.

Me Jean Leblanc avait suggéré une peine de 12 mois, un chiffre approuvé par le procureur Pierre Proulx.

D'après une source policière, la fourgonnette laissée en vente dans une cour de garage de la rue Galt Ouest, a été prêtée à un individu se disant intéressé et accompagné d'une autre personne pour un essai routier, mais elle a été retrouvée en panne deux jours plus tard sur la rue Méry.

À la suite d'une collision survenue à l'angle des rues Prospect et Paul-Desruisseaux et ayant occasionné des blessures mineures à trois personnes, le conducteur n'ayant supposément pas fait son arrêt a été interpellé pour ébriété.

Quant à la liberté illégale, elle résultait de la prolonga-

tion non autorisée d'une absence temporaire accordée en cours de sentence.

Le tribunal a de plus interdit à l'inculpé de communiquer avec la personne à qui il avait proféré des menaces.

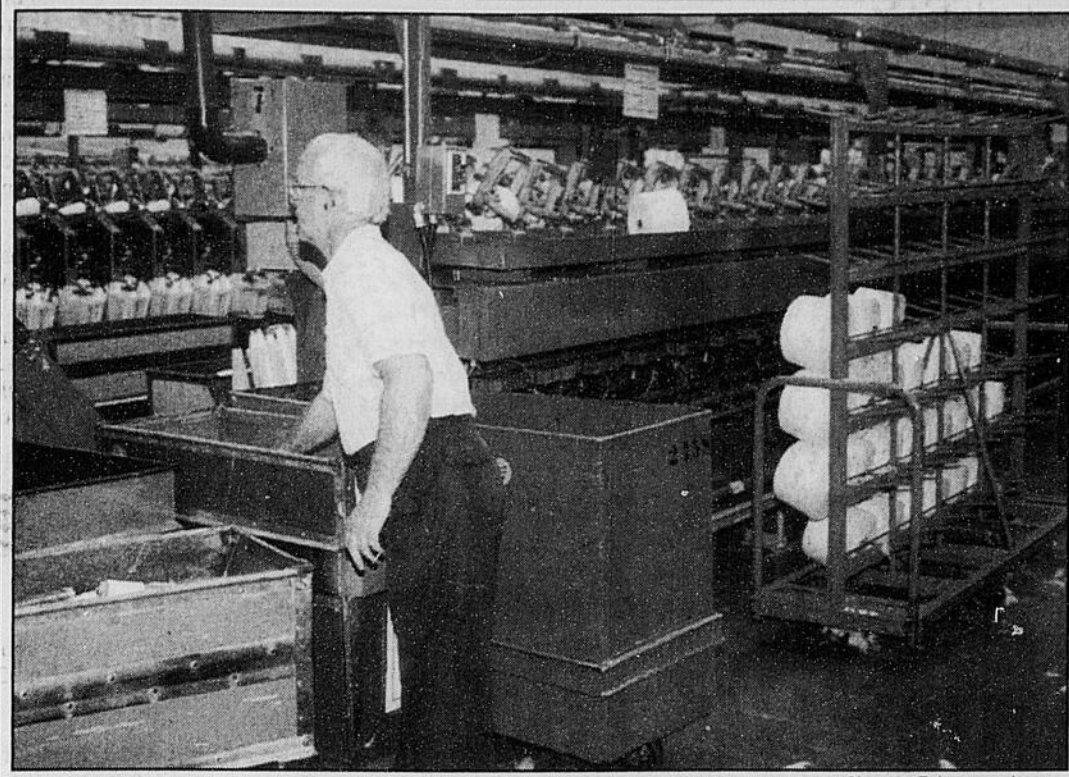


Photo La Tribune, archives

Une réduction des activités de production chez Textiles Cavalier entraînera la mise à pied de 39 des 325 employés de l'usine de la rue Burlington, à Sherbrooke. La décision d'un client de réduire ses commandes serait à la source du problème...

39 employés mis à pied chez Textiles Cavalier

Sherbrooke (FG)

Une réduction des activités de production chez Textiles Cavalier entraînera la mise à pied de 39 des 325 employés de l'usine de la rue Burlington, à Sherbrooke.

En précisant l'information, hier, le président du syndicat affilié à la CSD, Fernand Bureau, a indiqué que la situation réfère à la décision d'un client de réduire ses commandes et pour éviter à la filature de faire face à de trop gros inventaires.

Mais M. Bureau a précisé que pour près de la moitié des salariés concernés, le retour pourrait se faire rapidement: ce serait le cas pour un premier groupe de sept et un peu plus tard pour huit à dix autres. Si bien que pour 20 à 22 salariés, la mise à pied pourrait être plus longue.

«C'est malheureux mais c'est une situation avec laquelle on doit vivre à cause des fluctuations dans le marché», a commenté M. Bureau, qui a signalé que la compétition est très vo-

race dans le domaine de la production de fil de textile.

Le président du syndicat, qui rappelle les investissements effectués ce printemps dans l'usine et qui se montre confiant pour l'avenir, a aussi noté que ce licenciement ne se compare pas à celui qu'on avait connu aux Fêtes, l'an dernier. À ce moment-là, une centaine d'employés avaient été retournés à la maison et le rappel s'était effectué sur une assez longue période, soit jusqu'à la fin du mois de janvier.

ELECTRONIQUE

inPRO

voix de la révolution

Big Picture Kit vidéo

Robotics



519 \$

- Permet l'envoi et la réception d'images vidéo et de son, en direct sur Internet
- Permet aussi la capture d'images à partir de la caméra

Inclus : fax, modem, voix 33,6kbs (mise à jour pour 56k gratuite)
Caméra vidéo couleur NTSC
Carte de capture 320 x 240 pixels à 30 images par seconde



Photo PC

Caméra numérique couleur



349 \$

- Permet de capter des images et de les transférer directement à l'ordinateur
- 16 millions de couleurs
- 1 Mo de mémoire pour emmagasiner 32 photos avec la possibilité d'augmenter la mémoire à 4 Mo pour une capacité de 160 photos

Inclus le logiciel Easyphoto et le câble RS-232



429 \$

ELECTRONIQUE

inPRO

564-2482
télécopieur : 564-7609
www.inpro.qc.ca
Angle King Est / 11^e avenue

ON BÂTIT DEPUIS 1947

AVEC VOUS



Sico/Crown Diamond

26⁹⁸\$
/3,78 litres

PRIX RÉGULIER 29,98\$

25-0009
TEINTURE ALKYDE
OPAQUE POUR
PATIO BLANC
Crown Diamond

18⁹⁸\$
/3,78 litres

PRIX RÉGULIER 22,98\$

LATEX
ACRYLIQUE
SEMI-LUSTRE.
INTÉRIEUR
BLANC, CROWN
DIAMOND
21-109

74⁹⁸\$
/18,9 litres

PRIX RÉGULIER 89,98\$

APPRÊT ET
SOUS-COUCHE
LATEX
ACRYLIQUE
INTÉRIEUR
BLANC, CROWN
DIAMOND
21-195

18⁹⁸\$
/3,78 litres

PRIX RÉGULIER 21,98\$

ALKYDE FINI
BRILLANT POUR
PLANCHERS
GRIS.
INTÉRIEUR ET
EXTÉRIEUR.
CROWN
DIAMOND
21-254

68⁹⁸\$
/18,9 litres

PRIX RÉGULIER 81,98\$

CROWN
DIAMOND
DÉCOR

Maintenant disponibles dans les deux succursales.

gc GASTON CÔTÉ INC.

1000, rue Galt est, Sherbrooke, Qc. 564-8841

CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL

5711, boul. Bourque, Rock Forest (Québec) 864-6801
116, rue Principale, St-François-Xavier Qc. 845-4444

EDITORIAL

Encore et toujours la faille



Dany GRONDIN

La mort de la princesse Diana relance le débat du droit des personnalités publiques à une vie privée. Les paparazzi sont ainsi pointés du doigt pour n'avoir laissé aucun répit à la princesse, la traquant jour et nuit à la recherche de clichés scandaleux qui se vendraient à prix d'or.

Le départ tragique de la femme la plus photographiée du monde afflige bien des gens qui considéraient la princesse de Galles comme l'une des leurs. Pourtant née dans une vieille famille aristocrate, fille de comte, Lady Di demeurait proche du peuple, s'impliquant activement dans plusieurs causes humanitaires.

Ses nombreuses interventions publiques pour venir en aide aux gens atteints du SIDA, pour contrer les préjugés envers les gens souffrant de la lèpre ou pour faire interdire les mines anti-personnelles, ont bien souvent dérangé la famille royale et l'ancien gouvernement britannique, mais ont également contribué à faire de la princesse une ambassadrice extraordinaire.

Non seulement changeait-elle, par ses actions, la perception que tous avaient de la monarchie, mais aussi se chargeait-elle de se rapprocher des considérations du

commun des mortels. À tel point que bien des gens se reconnaissaient en elle parce qu'elle avait su garder cette fraîcheur et cette fragilité qui faisaient sa marque de commerce.

Ce sont pourtant cette même fraîcheur et cette même fragilité qui ont contribué à faire de sa vie un enfer. C'était la faille dans son armure que bien des gens, paparazzi comme lecteurs de magazines, se sont empressés d'exploiter au maximum. Rien d'étonnant. Elle était belle. Elle était jeune. Elle était princesse et les gens l'aimaient. Ses clichés se vendaient à prix d'or et le tirage des magazines où elle faisait la «une» bondissait de façon prodigieuse.

La disparition de la princesse Diana nous touche qui que nous soyons, mais elle fait aussi ressortir un défaut dont nous sommes tous malheureusement affligés. Comme les paparazzi à la recherche de photographies dévastatrices et scandaleuses, nous nous évertuons souvent à rechercher à tout prix la faille chez les gens qui nous entourent.

Cette fâcheuse tendance à trouver le défaut dans toute cuirasse nous donne peut-être l'impression d'avoir un certain contrôle sur la destinée d'autrui. À la minute où la personne concernée ne correspondra plus à nos valeurs ou à la seconde où le temps semblera plus long, on

s'arrangera pour faire ressortir un petit scandale, histoire d'assouvir notre soif incontrôlable de détails croustillants et juteux de la vie d'autrui.

Nul besoin de s'appeler Lady Diana pour souffrir de la curiosité malsaine du public. Il n'est même pas essentiel d'être une personnalité publique. Il suffit bien souvent d'être différent, de ne pas correspondre aux standards sociaux, de vivre sa vie de façon peu conventionnelle pour que les gens s'intéressent un peu trop à nos faits et gestes.

La princesse Diana était constamment poursuivie par les paparazzi où qu'elle aille et quoi qu'elle fasse. Tellement, qu'elle en était venue à considérer la possibilité de se retirer totalement de sa vie publique officielle. Certaines personnes près de nous vivent à plus petite échelle la même réalité que Lady Di pour la seule et unique raison qu'ils sont différents ou qu'ils vivent différemment.

Le départ de Diana doit nous servir de prétexte pour nous questionner sur notre attitude envers les gens qui nous entourent. Sommes-nous de ceux pour qui toutes les occasions sont bonnes d'épier la vie de certaines gens près de nous dans le seul but de satisfaire notre appétit de scandales? Une bonne curiosité est un signe d'intelligence, mais une curiosité abusive peut aussi détruire à jamais la vie de bien des personnes.

OPINION

La sécurité routière: l'affaire de tous

J'ai été témoin le 26 août d'un incident regrettable qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Un chauffeur d'autobus de la CMTS s'est permis, effrontément, de couper la voie à un cycliste qui circulait sur une piste cyclable en droite ligne, l'entraînant de force dans le virage à droite de l'autobus.

Je comprends parfaitement que la fluidité du transport urbain exige que l'on accorde priorité aux autobus qui assurent le transport en commun, mais les chauffeurs sont-ils incapables d'exercer un brin de jugement?

Je comprends aussi qu'il serait

impensable d'accorder priorité aux cyclistes, même sur les pistes cyclables (d'autant plus que certains d'entre eux font aussi preuve de témérité), mais à mon avis le respect de la vie humaine prime sur tout règlement régissant la circulation urbaine.

Ironie du sort, lorsque je me suis rapproché de l'autobus fautif pour noter ses coordonnées, j'ai constaté avec stupeur que le véhicule arborait un panneau publicitaire clamant «La sécurité routière, c'est l'affaire de tous!» Mon oeil!

J'ai donc noté tous les détails

qui pourraient permettre à la CMTS d'identifier le chauffeur indélicat, mais je préfère évidemment qu'ils ne soient pas publiés dans votre journal.

Je me permets de préciser qu'à titre d'automobiliste, je laisse toujours la priorité aux autobus, mais je souhaiterais que les chauffeurs fassent preuve, à l'occasion, d'une politesse élémentaire. Le cycliste d'âge mur dont j'ai pu observer le désarroi ce matin-là, aurait sans doute apprécié.

Sylvain Lecours

Autre réponse à Jean-Guy Dubuc



Jean-Guy Dubuc

Allons, un peu de rigueur historique, le débarquement de Dieppe n'a jamais eu lieu pour libérer la France et les Français, mais plutôt une diversion afin de soulager les armées russe bousculées par les Allemands à l'est.

Rappelons-nous que Staline avait demandé à Churchill d'ouvrir un front à l'ouest, ce que les Anglais ont fait avec empressement en utilisant surtout les soldats de leurs colonies dont 513 Canadiens-Français tués -Dubuc dixit-

Je ne sais, Monsieur, si vous

déformez l'Histoire par intérêt ou par ignorance, mais ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de laisser l'Histoire aux historiens qui eux, relatent les faits sans essayer de nous passer un message politique. Il n'y a que l'ignorance et l'inconscience qui nous pousseraient à vous suivre dans votre discours.

En conclusion, Monsieur Dubuc, vous avez raison apprenons l'Histoire et ouvrons-nous les yeux.

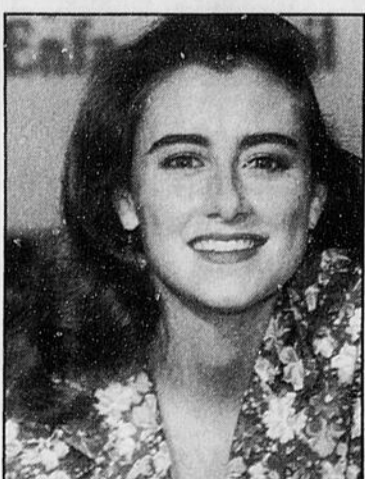
Edith C. Laberge
Deauville

Sur «l'inconfort» de Mgr Gaumond

J'ai regardé et écouté avec émotion la cérémonie d'adieu à Marie-Soleil Tougas. L'Église en autorité a-t-elle à se formaliser de cet accueil et de cette amitié, signes et actes d'espérance, de charité, et même de foi? Le Dieu de tendresse et de miséricorde ne fait-il pas pleuvoir sur les bons et sur les méchants? (Je réagis ici à l'article de Pierre Saint-Jacques dans La Tribune du 20 août «Mgr Gaumond avoue son «inconfort»».)

Marie-Soleil Tougas a rayonné la confiance en l'avenir et la joie de vivre. Ce qu'elle a fait pour les enfants, pour les plus petits, n'est-ce pas à Jésus lui-même qu'elle l'a fait? Je ne vois pas pourquoi Madeleine et la Samaritaine n'auraient pas droit à des «funérailles» dans une cathédrale. N'ont-elles pas aimé à cent pour cent?

Notre petite soeur a été conduite à son dernier repos avec un faste de bon goût, comparable à celui qui avait salué le décès du



Marie-Soleil Tougas

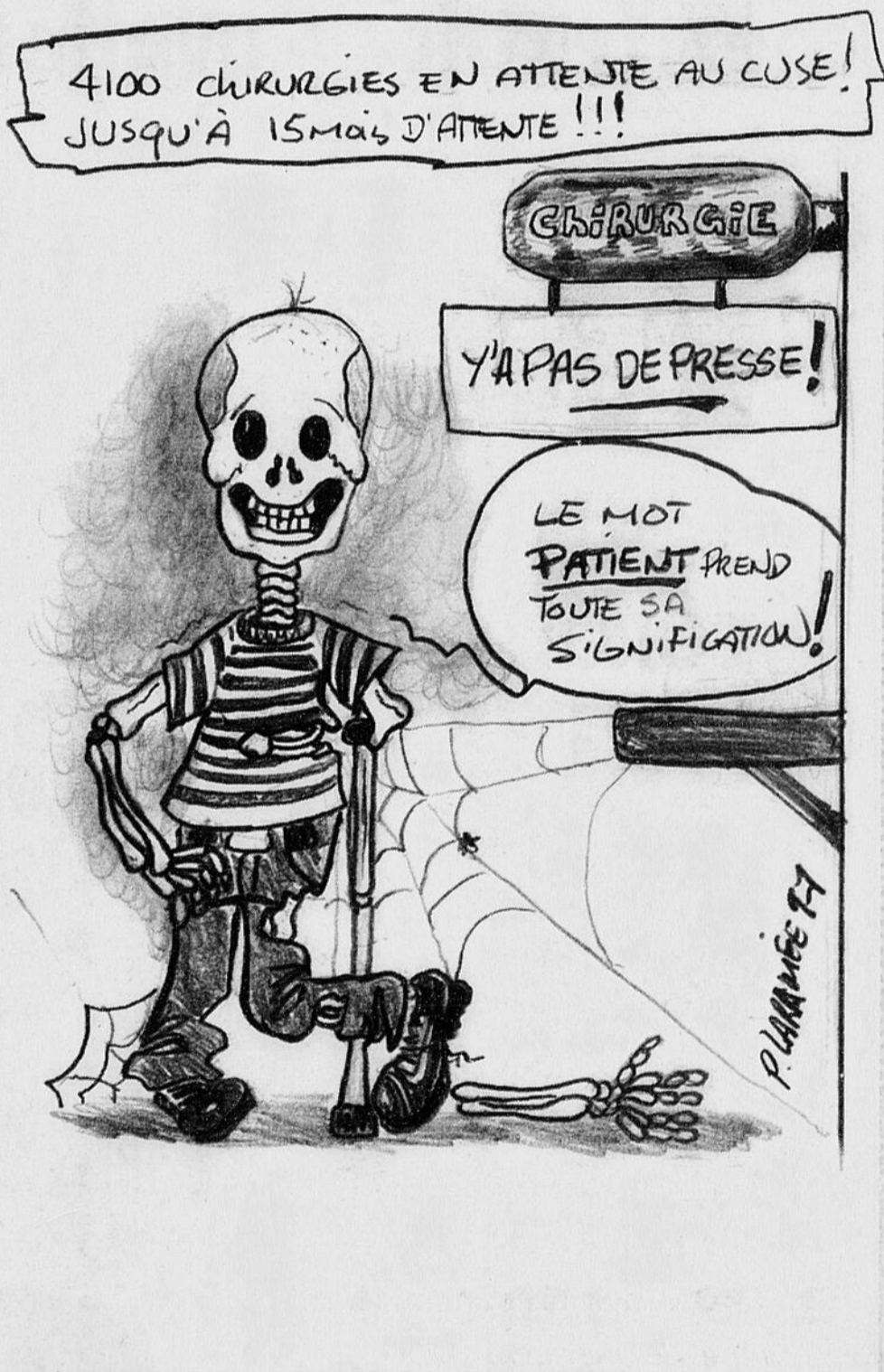
Cardinal Léger. Peut-on se scandaliser, ou même manifester de «l'inconfort», que les vedettes médiatiques aient des «funérailles» conformes à leur statut? Cela, les clochards le savent autant que les évêques. Un acte de foi et de charité n'est-il pas plus grand

qu'une «cérémonie religieuse»?

Une communauté chrétienne a accueilli Marie-Soleil Tougas à son décès, plutôt qu'à sa naissance. Dans quel cas se voit mieux, sensiblement et socialement, la miséricorde du Christ?

Dans cette circonstance, il y a quand même une petite phrase de Saint-Augustin qu'il faut rappeler, à propos de l'inévitable ambiguïté présente dans toute expérience chrétienne au moins en ce qui concerne l'appartenance à l'Église: «Certains semblent être à l'intérieur, qui, en fait, sont à l'extérieur, tandis que d'autres semblent être à l'extérieur, qui, en fait, sont à l'intérieur» (*De Baptismo*, V, 27, 28. Voir aussi *De civ. Dei*, I, 35). Certes, cette parole est «dure à entendre» mais ne pourrait-elle pas nous faire réfléchir un peu?

Joseph Bonenfant
Sherbrooke



Création

Il y a toutes sortes de croyances concernant la création du monde; les scientifiques et les religions y vont de leurs multiples théories.

Personnellement, j'ai une croyance assez particulière et je voudrais vous en faire part.

Je crois qu'il n'y avait rien, au tout début. Puis, un être Supérieur, voulant tromper l'ennui, a décidé de créer l'univers. La lune et le soleil, il fallait bien avoir l'heure quelque part. D'autres planètes s'y sont ajoutées, mais on n'en sait pas encore beaucoup de choses.

Ensuite, il s'est intéressé à un petit royaume, la terre et ses habitants. Bon, il a sûrement commencé par l'eau, la végétation et les

minéraux. Comme il voulait que ça bouge un peu plus, il s'est dit que des animaux pourraient y vivre. Il a sélectionné une créature à qui il a donné, en plus de l'instinct, l'intelligence et la conscience; dans certains écrits, on appelle ça une âme et c'est strictement réservé à l'être humain.

Assis sur le rocher qu'il venait de créer, il a vu le devenir de l'humain. Il a vu des séismes, tremblements de terre, avalanches, des gens

perdus en forêt, des personnes aveugles, des handicapés, des enfants malades physiquement et moralement, des personnes âgées souffrant de solitude et d'inactivité. Bref, il a trouvé que l'être humain était bien faible et démuné; c'est pourquoi il a choisi le chien et l'a mis au service de l'homme. Il a choisi le chien pour son courage, sa détermination, son instinct protecteur et pour son amour inconditionnel.

Je crois que c'est comme ça que tout a commencé.

Hélène Beaulieu
Sherbrooke

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Doyon Adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Il casse des centaines de bouteilles à la SAQ

□ Après avoir demandé vainement de l'aide aux médecins, un employé dépressif vandalise et met le feu au commerce

Gilles BESMARGIAN
Victoriaville

Pour de motifs encore inconnus, un employé de la succursale de la Société des alcools du Québec (SAQ) sur la rue Notre-Dame Est à

Victoriaville a causé de lourds dommages à l'établissement, en fin d'avant-midi hier.

Enclin semble-t-il à un «burn-out», l'homme d'une quarantaine d'années a fracassé des centaines de bouteilles de vin et de spiritueux à l'intérieur du magasin et en a projeté un certain nombre

par les fenêtres et portes avant de l'immeuble. Par la suite, il a tenté d'incendier les locaux.

Grâce à l'intervention rapide des policiers et pompiers de la Sécurité publique de Victoriaville mandés sur les lieux par des témoins de la scène, on a pu faire d'une pierre deux coups. D'abord convaincre l'homme de se calmer et maîtriser rapidement le début d'incendie. Blessé par des débris de verre provenant des bouteilles fracassées, l'employé de la SAQ a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour y recevoir les soins appropriés.

Plus tôt dans la matinée, selon nos sources, l'homme se serait rendu au centre hospitalier régional pour demander de l'aide. On lui aurait simplement dit de retourner chez lui.



À travers la vitrine cassée, on aperçoit le vin répandu sur le plancher. Photo La Tribune, Gilles Besmargian

Services Informatiques
BDG INC.

SPÉCIAL

PENTIUM 200 MMX
MEDIUM TOUR 32
MEG RAM EDO, 512
K cache, lecteur
1.44, disque dur, 2.5
GIG, écran coul.
SVGA 14 po, 28 N/I,
carte vidéo PCI 2
MEG, clavier étendu
fr. 104 touches
Win95, CD ROM
24X, carte de son 16
BIT, haut-parleur
stéréo 60 watts,
modem/fax 33.6,
souris et tapis, logi-
ciel Win95 CD fran-
çais.

1695\$

VENTE • RÉPARATION IBM COMPATIBLE ET AUTRES MARQUES
CENTRE DE SERVICE OLIVETTI, EPSON, FUJITSU

871 RUE KING OUEST, SHERBROOKE
TÉL. : 822-2737 TÉLÉC. : 822-2561

CONFORT • ÉCONOMIE

La saison froide est à nos portes

Fournaise au gaz naturel

Pensez vite!
À PARTIR DE
39,95\$
par mois

taxes et installation incluses.

MEMBRE Programme Entrepreneurs Partenaires PEP Gaz Métropolitain ASSOCIE

DELTSO

GROUPE GNR

PLOMBERIE • CHAUFFAGE • CLIMATISATION
(819) 564-2300 • 1-800-856-2717

Liquidation

0\$ COMPTANT
transport et préparation inclus

97

COROLLA SD 97

249\$

par mois/
location
48 mois*



- Transmission automatique
- Direction assistée
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Pare-chocs de couleur assortie
- Ouverture télécommandée du coffre et du réservoir d'essence
- Et bien plus...

CAMRY CE 97

359\$

par mois/
location
48 mois**



- | COMPTANT*** | MENSUALITÉS |
|-------------|-------------|
| 1100\$ | 333\$ |
| 2200\$ | 303\$ |
- Transmission automatique
 - Climatiseur
 - 2 coussins gonflables
 - Direction et freins assistés
 - Et bien plus encore...

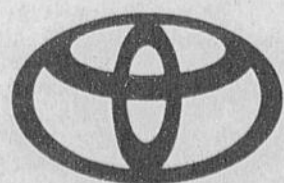
- Corolla
- Avalon
- 4Runner
- Tacoma
- T-100

Financement à l'achat

4,5%[†]

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 30 septembre 1997. Immatriculation, assurance et taxes en sus.
* Offre valable pour les modèles 1997 Corolla BA01EH-BA. Premier versement de 283,75\$ et dépôt de garantie de 300\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires.
** Offre valable pour les modèles 1997 Camry BG22KP-BA. Premier versement de 409,62\$ et dépôt de garantie de 425\$ exigibles au moment de la livraison. Basée sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 10¢/km s'appliquent pour les kilomètres excédentaires.
*** Ou échange équivalent, taxes en sus. † Offre de financement de 4,5% applicable sur tous les modèles Corolla, Avalon, Célia, Supra, RAV4, 4Runner, Tacoma et T-100 1997. Photos aux fins d'illustration seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622



Vivre

Pour en finir avec les conflits de génération

□ Pour Jean-Herman Guay, les griefs entretenus entre les *babyboomers*, leurs parents et leurs enfants, n'apportent rien pour l'avenir

Steve BERGERON
Sherbrooke

Les aînés vivent dans leurs souvenirs et sont déconnectés de la réalité. Les *babyboomers* ne sont que de sales égoïstes qui ont vécu au-dessus de leurs moyens et se sont assis sur leurs

privileges. Et les jeunes ne sont qu'une bande de délinquants, amorphes, sans personnalité politique.

Pour Jean-Herman Guay, politologue à l'Université de Sherbrooke, de telles affirmations ne mènent à rien. Même si elles contiennent une part de vérité, elle ne font que braquer les générations les unes contre les autres, et

n'apportent rien de constructif pour l'avenir.

Et, d'ailleurs, à quel point ces affirmations sont-elles vraies? Jean-Herman Guay a voulu en avoir le cœur net: en puisant dans les données de 27 sondages menés depuis 1990 pour le compte de différentes institutions ou entreprises, il en est arrivé à un nou-

veau portrait. Ce sont ces observations analysées et commentées que l'on retrouve dans *Avant, pendant et après le boom*.

«Au Québec, on a souvent mené des sondages en comparant hommes et femmes, ou alors francophones, anglophones et allophones. Mais personne n'a fait d'étude en mettant chaque génération côte à côte», fait-il valoir.

L'auteur a donc divisé le Québec en trois groupes d'âge: ceux nés avant 1945, puis les *babyboomers* (1946-1959) et la génération X (1960-1979). Il ne restait ensuite qu'à analyser comment chaque strate d'âge répondait aux questions sur la souveraineté, la religion, l'environnement, l'avortement, le respect des lois et des institutions...

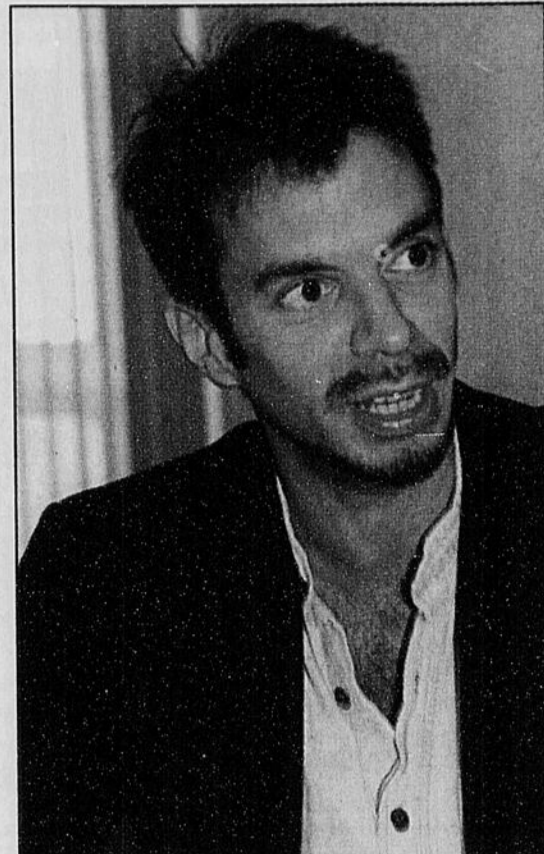


Photo d'archives
Dans *Avant, pendant et après le boom*, non seulement le politologue Jean-Herman Guay dédramatise-t-il les prétendus fossés de génération au Québec, mais il lance aussi un vibrant appel aux jeunes pour qu'ils investissent l'espace public.

S'il y a un clivage d'idée apparent, c'est entre les babyboomers et leurs parents

Un essai, un cri du coeur

Un des premiers constats, c'est que le fossé est beaucoup moins large que l'on aurait cru. «Les conflits sont surtout issus de situations concrètes.»

Par exemple, le travail. C'est toute la précarité d'emploi et le contexte de coupures actuel qui peut opposer les jeunes aux *babyboomers*, ces derniers étant protégés par de bonnes conventions collectives et ayant vécu leur jeunesse à une période de croissance.

«Mais en terme d'idées, il y a beaucoup moins d'écart», poursuit Jean-Herman Guay. «En fait, s'il y a un clivage d'idée apparent, c'est entre les *babyboomers* et leurs parents, et non entre les *babyboomers* et les jeunes. Ces der-

niers ressemblent beaucoup à leurs parents.»

Jean-Herman Guay l'avoue d'emblée dans l'introduction de son livre: il ne s'est pas borné à une analyse objective et a tenu à enfilier la peau de l'essayiste. Car il avait aussi comme but de mieux cerner la culture politique des jeunes, dont il ne peut que constater l'absence sur la scène publique.

En fait, plusieurs reproches faits aux jeunes se confirment: leur cynisme envers le gouvernement, leur indifférence à la politique, leur faible taux d'information, leur individualisme. «Même dans les difficultés, au lieu de penser à se regrouper, ils se disent qu'ils vont se débrouiller par eux-mêmes.»

C'est aussi vrai qu'ils sont un peu plus délinquants que leurs parents. D'après un sondage, ils sont parmi ceux qui croient le plus que les lois sont inutiles. Ils perçoivent mal les tribunaux et avouent connaître des gens irrespectueux des lois dans leur entourage. Ils sont aussi les moins scrupuleux à se procurer de la marchandise de contrebande.

«Ils vivent la précarité, l'instabilité, les coupures, mais ça ne justifie pas tout. Ils vont s'apercevoir des limites de l'individualisme. Ce livre est un cri du coeur de ma part pour que les jeunes prennent leur place.»

Gagner des points
Et aux jeunes qui demandent *qu'ossa donne*, Jean-Herman Guay rappelle les combats menés par les femmes et par les défenseurs de la langue française depuis quelques décennies. «Nous avons la preuve aujourd'hui que les tenants de ces causes ont gagné des points après s'être engagés dans l'espace public.»

INSCRIPTIONS LES 4 ET 5 SEPTEMBRE

LE CENTRE D'ACTIVITÉS DES 50 ANS ET PLUS

- AQUAFORME
- AQUAJOGGING
- NATATION
- ACTIVITÉ PHYSIQUE
- LIGUE DE QUILLES
- TAI CHI
- DANSE DE LIGNE
- EXPRESSION DRAMATIQUE
- BRICOLAGE INTÉRIEUR
- POUR I A MAISON
- LE CORPS ET SES CHANGEMENTS

- CLIN D'OEIL SUR LA SCIENCE
- LE FRANÇAIS À LA LETTRE
- MA MÉMOIRE J'Y TIENS
- DESSIN
- CHORALE
- ESPAGNOL
- ANGLAIS
- WINDOWS
- ARTISANAT
- INTERNET

SERCOVIE
300, CONSEIL
565-1070

FABRICVILLE maintenant jusqu'à dim. 7.sept.

TOUT LE STOCK!!!
VELOURS CÔTELÉ
UNI ET IMPRIMÉ

25% DE RABAIS

90/115/150cm
Assortis
CÔTES
4/6/8/10/16

PLUS GRAND CHOIX EN VILLE!

Rég. 8,99m-15,99m

5

\$ 66^{2/3%} DE RABAIS

115CM/150CM
RÉG. JUSQU'À
14,99M

POLYESTER
UNI ET IMPRIMÉ

MOLLETON - MOLLETON

"STYLE POLAR"

MOLLETON ARCTIQUE
IMPRIMÉ & UNI ET
MOLLETON REVERSIBLE
BOUCLE

RÉG. JUSQU'À
21,99M

JUSQU'À 60% DE RABAIS

7

99

Tissus sélectionnés

AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

ARTICLES DE COUTURE

TOUS LES

- ELASTIQUES • BOUTONS
- LADY FASHION • ÉPINGLES
- GLISSIÈRES POUR DUVETS
- AIMANTS ET ACCESSOIRES
- ATTITUDE

1/3

DE RABAIS

DRAPERIE

TISSUS POUR
RIDEAUX DE DOUCHE

72" RÉG. 9,99M

1/2

PRIX!

4

M

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à Travers le Canada. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

SHERBROOKE
PROMENADES DES GRANDES FOURCHES
100, boul. des Grandes Fourches Sud
821-2150

King
Grandes Fourches

C'est l'temps de bouger!

Renseignements: 821-7575

INSCRIPTIONS AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1997

- Pré-inscriptions: du 25 au 29 août, entre 10 h et 20 h (sauf étudiants)

- Inscriptions régulières: les 3 et 4 septembre, de 10 h à 20 h, de même que le 5 septembre, de 10 h à 15 h

- Réduction de **10 %** sur plusieurs cours jusqu'au 5 septembre 1997

CULTURE PERSONNELLE

France L. Blanchet annonce l'inscription à son école de coupe et de couture, située au 74, rue Wellington Nord, édifice Dunkin Donuts.

- Enseignement de coupe et couture. Cours de jour et de soir.
- Inscription de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h
- du mardi 2 septembre au jeudi 4 septembre inclusivement. Les cours débuteront le 8 septembre 1997. Nombre d'élèves limité.
- Pour tout renseignement composez le:

Rés.: 569-4695
École: 569-8874

HERPÈS

ÉTUDE SUR LA VACCINATION

ÉTES-VOUS

le ou la partenaire d'une personne faisant ou ayant fait de l'herpès génital? Nous sommes à la recherche de volontaires pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un nouveau vaccin.

Sinon, on risque de s'embourber dans la pensée magique: «Attendre que l'économie se replace, que les exportations croissent, se faire vivre par ses parents. C'est tout simplement de la passivité.»

L'auteur conclut sur une note optimiste. Des signes montrent que les aînés et les *babyboomers* tendent la main aux jeunes. Les *babyboomers* n'ont pas envie de voir leur oeuvre détruite par leur descendance.

Jean-Herman Guay rapporte qu'un réveil social et politique peut se faire assez rapidement. On a déjà dit des *babyboomers* qu'ils étaient peu cohérents et peu intéressés à la politique, quelques années à peine avant que le vent tourne.

Pour des informations supplémentaires, communiquez du lundi au vendredi entre 8 h et 22 h avec:

Marie-Line Couture, Geneviève Ross
Caroline Cayer,
Marie-Claude Rodrigue, infirmières

(819) 820-5488

Dr Claude St-Pierre, Dr Rémi Bouchard
et Dr Jacques Dubois
Clinique des médecins d'urgence
632, rue Bowen Sud, Sherbrooke